



## Dossier de presse Bureau – Conseil du 24 juin

### Transport/ mobilité

#### Plan de Déplacements Urbains de la CREA

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la CREA élabore un Plan de Déplacements Urbains sur l'ensemble de son territoire. Ce document fixe les grands principes qui orientent les déplacements des personnes et des marchandises sur le territoire pour les 10 années à venir.

**Il comporte 6 grandes orientations stratégiques :**

- compléter et organiser les réseaux de déplacement
- aménager un territoire moins consommateur en énergie
- faire évoluer les comportements autour des enjeux environnementaux
- développer l'usage du vélo sur l'espace public
- favoriser une organisation de la chaîne de transport de marchandises plus respectueuse de l'environnement
- évaluer et suivre le PDU

Le PDU s'articule autour des actions suivantes : poursuite du développement des infrastructures de déplacements, améliorer l'intégration de la CREA dans les grands réseaux de mobilité, étudier de nouvelles lignes à haut niveau de service, développer l'intermodalité, améliorer les performances du réseau de transports collectifs urbains existant, conforter le service de transport à la demande, favoriser le développement de l'électromobilité...

Le projet de PDU sera soumis à enquête publique avant vote du document définitif en 2014.

#### Expérimentation de la tarification multimodale Atoumod entre Elbeuf et Rouen et sur l'axe Rouen-Louviers-Elbeuf

Grâce à un travail engagé depuis plusieurs années par l'ensemble des autorités organisatrices de transport de Haute-Normandie, coordonnées par la Région, le projet ATOUMOD présente des avancées majeures. Les partenaires souhaitent poursuivre leurs actions, **en particulier concernant la tarification multimodale, en offrant aux usagers haut-normands une gamme multimodale complète à l'horizon 2014. C'est pourquoi, une double expérimentation sera proposée dès la rentrée de septembre 2013 :**

- **Une gamme tarifaire multimodale pour les réseaux TER et Astuce entre Elbeuf et Rouen à compter du 20 août 2013**

La CREA a la volonté de davantage coordonner le réseau ferroviaire d'agglomération et son réseau de transports en commun. Les flux de voyageurs les plus importants se situent entre les gares de Rouen et Elbeuf. Une part des voyageurs est également amenée à effectuer des trajets sur le réseau Astuce avant ou après l'utilisation du réseau TER. Ainsi, grâce à une gamme multimodale, les voyageurs pourront utiliser un seul support multimodal et non pas des titres différents, ce qui constitue un frein. Le prix du titre sera déterminé par la somme :

- du prix de l'abonnement régional « HN'GO » « HN'GO mensuel » ou « HNGO jeunes »
- l'origine ou la destination devant être l'une des gares de de l'axe Rouen –Elbeuf
- et de 50% du prix de l'abonnement mensuel CREA à plein ou demi-tarif

- **Axe Rouen – Louviers – Evreux**

Avec un support multimodal, l'utilisateur aura la possibilité de voyager sur l'ensemble des réseaux suivants :

- le réseau de transport urbain de la CREA (hors périmètre Elbeuf)
- le réseau de transport urbain (réseau Transbord) de la communauté d'agglomération Seine-Eure (CASE)
- le réseau de transport urbain du Grand Evreux agglomération
- la ligne de bus Région Rouen Evreux, hors liaison Evreux Verneuil-sur-Avre
- la ligne du Conseil Général de l'Eure (Rouen-Evreux)

Les titres expérimentaux seront déclinés en respectant la gamme tarifaire multimodale régionale : titre journée plein tarif, journée tarif réduit, abonnement mensuel plein tarif, abonnement mensuel jeune (moins de 26 ans)...

## **Nouveaux tarifs de transports en commun à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2013**

Afin d'accompagner les usagers dans la découverte du réseau de transports en commun Astuce de la CREA suite à la fermeture du pont Mathilde, **l'évolution tarifaire pour la rentrée 2013 sera modérée autour de 1,6%, correspondant à l'inflation.**

Pour rappel :

- 20 % sont effectués avec des titres qui relèvent de la "tarification sociale", prenant en compte le revenu (demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA socle, bénéficiaires CMUC, bénéficiaires AAH),
- 50 % sont effectués avec des titres qui relèvent de la "tarification commerciale", avec prise en compte d'un statut dans une logique de fidélisation (familles nombreuses, enfants 4 à 6 ans, scolaires et étudiants de 6 à 26 ans, jeunes de moins de 26 ans, seniors de plus de 65 ans),
- 30 % seulement sont effectués avec des titres tout public "plein tarif".

A noter également qu'à la rentrée de septembre 2013, l'offre de transport, notamment sur le territoire elbeuvien sera renforcée : circulation des bus les dimanches et fêtes, optimisation des lignes de bus...

	Nom du titre	SEPTEMBRE 2012		SEPTEMBRE 2013	
		Tarif CREA	Tarif TAE	Tarif CREA	Tarif TAE
<b>Tout public</b>	Ticket unité	<b>1,50</b>	<b>1,15</b>	<b>1,50</b>	<b>1,20</b>
	1 voyage ligne H		<b>2,15</b>		<b>2,20</b>
	10 voyages	<b>12,90</b>	<b>9,90</b>	<b>12,90</b>	<b>10,40</b>
	Découverte 24H	<b>4,40</b>		<b>4,40</b>	
	Groupe	<b>5,00</b>		<b>5,00</b>	
	Titre In'Cité	<b>3,60</b>		<b>3,60</b>	
	Mensuel	<b>52,00</b>	<b>32,00</b>	<b>52,00</b>	<b>33,20</b>
	Annuel	<b>415,00</b>	<b>290,00</b>	<b>430,00</b>	<b>295,00</b>
<b>Tarifs jeunes et sociaux</b>	Sénior 20 unités	<b>9,70</b>	<b>6,80</b>	<b>9,70</b>	<b>6,90</b>
	Jeune 10 voyages	<b>8,00</b>		<b>8,00</b>	
	Moderato 10 voyages	<b>6,30</b>		<b>6,30</b>	
	Contact 50 voyages	<b>gratuit</b>	<b>gratuit</b>	<b>gratuit</b>	<b>gratuit</b>
	Mensuel demi tarif	<b>26,00</b>	<b>16,00</b>	<b>26,00</b>	<b>16,60</b>
	Annuel demi tarif	<b>207,50</b>	<b>145,00</b>	<b>215,00</b>	<b>147,50</b>
	Jeune moins de 12 ans	<b>70,00</b>		<b>73,00</b>	
	Jeune moins de 17 ans	<b>140,00</b>		<b>145,00</b>	

	congrès 24h			<b>2,20</b>	
	TPMR 1 ticket	<b>0,70</b>		<b>0,70</b>	
	tarif minibus jusqu'à 4 km	<b>2 tickets</b>		<b>3 tickets</b>	
	tarif minibus de 4 à 8 km	<b>3 tickets</b>		<b>4 tickets</b>	
	tarif minibus de 8 à 12 km	<b>4 tickets</b>		<b>5 tickets</b>	
	tarif minibus par tranche supplémentaire de 4 km	<b>1 ticket</b>		<b>1 ticket</b>	
	carte Astuce nominative	<b>7,60</b>		<b>gratuit</b>	
	duplicata carte Astuce nominative	<b>7,60</b>		<b>10,00</b>	

Par ailleurs, il est proposé d'apporter les modifications suivantes :

- gratuité de la carte Astuce
- la création d'un titre « congrès 24h » dont le tarif serait égal à la moitié du prix du 24h afin de renforcer l'attractivité de la CREA pour l'organisation de ce type de manifestations
- la vente du titre In'cité au Zénith. Ce titre (un aller-retour pour l'ensemble des occupants d'un véhicule) n'est aujourd'hui vendu qu'au parking du Mont Riboudet / Kindarena. Afin de rendre plus attractif le parking relais du Zénith, il est proposé de mettre la vente à bord de ce titre sur la ligne 7.

## L'arc Nord/Sud : approbation du programme

L'Arc Nord-sud est un projet de transport en commun à haut niveau de service qui comprend plusieurs opérations complémentaires :

- **une nouvelle ligne de 8,5 km, depuis la place du Boulingrin ou place Beauvoisine jusqu'au Zénith ou Technopôle, qui desservira 5 communes : Rouen, Petit-Quevilly, Sotteville-lès-Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray et Grand-Quevilly,**
- **des parkings relais au nord et au sud de l'agglomération**

Le projet proposera une offre de transports en commun de qualité aux 150 000 habitants qui habitent dans cet espace, tout en anticipant les besoins futurs des quartiers en pleine mutation (écoquartier Flaubert, Jean Rondeaux /Chartreux, desserte des grandes zones d'emplois Plaine de la Ronce, Madrillet...). L'objectif de mise en service est 2017 ou 2018 et la fréquentation attendue sur la nouvelle ligne est de 20 000 voyageurs par jour grâce à une fréquence de 6 min environ aux heures de pointe.

La réalisation de ce tracé sera également l'occasion de réorganiser l'espace urbain pour une plus grande qualité de vie : les boulevards moins empruntés partageront davantage la voirie avec les vélos et les piétons, des aménagements paysagers seront réalisés gommant ainsi l'impression de « frontière » créée par les boulevards.

La première phase de concertation avec les habitants a commencé en avril dernier afin de recueillir leur avis et propositions.

**L'enveloppe prévisionnelle du programme est de 99 millions d'euros TTC. Ce programme sera un élément important pour appuyer la candidature de la CREA à l'appel à projets « transports collectifs et développement durable hors Ile-de-de-France » pour accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs projets de création ou de développement de transports collectifs.**

## **La CREA lance une nouvelle formule pour les Plans de Déplacements Entreprises *(bureau)***

Afin d'encourager les salariés à se déplacer en transports en commun ou à vélo pour leurs déplacements domicile-travail, la CREA met en place des Plans de Déplacements Entreprises (PDE) ou Administration (PDA) avec les entreprises et organismes du territoire. Depuis 2009, la CREA a ainsi signé 30 conventions avec des employeurs de la CREA, qui représentent 24 400 salariés (10% des effectifs du territoire). Deux entreprises viennent de conclure un PDE avec la CREA : Pôle Emploi et l'ADRESS (Agence pour le développement régional de l'économie sociale et solidaire).

En général dans les entreprises ayant conclu un PDE, plus de 13% des salariés sont abonnés du réseau Astuce, ce qui est supérieur à la moyenne dans les autres entreprises et prouve l'efficacité du système.

**La CREA souhaite aller encore plus loin en ce sens et inciter de nouveaux employeurs à signer un PDE. Ainsi, la CREA ira au-devant des employeurs, mettra en place un plan de déplacements puis les accompagnera dans l'élaboration de celui-ci. Par ailleurs, la participation financière de la CREA sera revalorisée : une réduction de 20% (au lieu de 15%) sera accordée par la CREA à laquelle vient ensuite s'ajouter la prise en charge de 50% de l'employeur. Ainsi avec un abonnement annuel, le salarié ne devra déboursier que 14,33 euros par mois pour circuler sur le réseau Astuce de la CREA. Des tarifs réduits sur la location de Vélo'R seront également proposés.**

## Soutien de la CREA à l'aménagement cyclable RD928 à Isneauville *(bureau)*

Actuellement, dans le cadre du plan CREA-vélo, 52 km de pistes cyclables ont été réalisés par la CREA sur le territoire. L'objectif visé à l'horizon 2016 est de 140 km et plus de 40 km seront réalisés sur 2013-2014.

La commune d'Isneauville souhaite réaliser un aménagement cyclable le long de la route de Neufchâtel, entre la route de Dieppe et la limite communale avec Quincampoix. L'aménagement est constitué d'une piste cyclable bi-directionnelle et d'un trottoir piéton. Cette piste d'1 km permettra aux cyclistes de se déplacer en toute sécurité et assurera la desserte de nouvelles zones d'habitat. Elle viendra également se connecter avec la piste cyclable existante, située plus au sud. La CREA propose de verser une aide de 178 880 euros pour la réalisation de cet aménagement.

## Soutien de la CREA à l'aménagement cyclable avenue Lagarrigue à Grand-Couronne

La commune de Grand-Couronne souhaite réaliser un aménagement cyclable sur l'avenue Lagarrigue, entre le rond-point de l'antenne et la rue du Clos Saint-Yon. Cette piste cyclable bi-directionnelle de 270 mètres environ permettra aux cyclistes de se déplacer en toute sécurité, notamment pour rejoindre la forêt de la Londe. La CREA propose une subvention de 27 999 euros pour la réalisation de cette piste.

## Développement économique

### Site de Petroplus : études de repositionnement économique

La raffinerie Petroplus est en liquidation judiciaire depuis le 16 avril 2013. **La CREA, en lien avec les services de l'Etat, lance une étude de repositionnement économique de ce site qui présente de nombreux atouts** : superficie de 260 hectares, au cœur d'une aire urbaine de 600 000 habitants et 200 000 emplois, desserte multimodale de qualité (fluvial, maritime, routier, ferré, par oléoduc...). Il faut néanmoins prendre en considération ses contraintes : pollution des sols et de la nappe, proximité immédiate du centre-ville de Petit-Couronne...

Cette reconversion devra répondre aux objectifs stratégiques du territoire de la CREA :

- développer l'attractivité du territoire par un positionnement sur l'Axe-Seine (le Havre, Rouen, Paris) et valoriser des filières industrielles ou en devenir
- assurer une reconversion dans le temps

Ces objectifs se déclinent en quatre orientations :

- la ré-industrialisation de ce site en lien avec la plateforme industrialo portuaire majeure qu'est le Grand Port Maritime de Rouen
- un positionnement à définir sur des secteurs d'avenir et porteurs
- un développement d'activités en lien avec l'industrie (services) ou située dans le tissu urbain (artisanal, ateliers, tertiaire...)

- une attente forte en matière d'emplois, de valeur ajoutée et d'écologie industrielle, tous trois contribuant à un ancrage et une durabilité des activités économiques sur le territoire

**Afin de financer cette étude, la CREA, l'Etat, la Région, le Département et l'EPF Normandie participeront à parité pour un montant maximum de 200 000 euros.**

## **Aménagement de deux zones d'activités sur Seine Sud : objectifs poursuivis et modalités de la concertation (bureau)**

Avec Seine Sud, secteur de 500 ha situé sur les communes d'Oissel, Saint-Étienne-du-Rouvray, la CREA dispose de 200 à 300 hectares idéalement positionnés au croisement du fleuve, du rail et de la route pour accueillir les activités industrielles et économiques de demain. Autour de la Seine, la CREA promeut ainsi un développement équilibré et durable de son territoire.

Les premières études ont permis de constituer le Plan Directeur d'Aménagement et de Développement Durable (PDADD) de Seine Sud, document cadre définissant le programme, les grandes orientations pour la redynamisation et la reconversion économique de ce secteur :

- Un recyclage d'espaces industriels en friche
- Un positionnement stratégique sur l'axe Seine
- L'implantation d'outils logistiques multimodaux
- Une revitalisation industrielle
- Une réponse à la croissance en mixte artisanal, tertiaire, service aux entreprises
- Une amélioration de son image, de sa lisibilité et de son attractivité

Le projet de reconversion Seine Sud, compte-tenu de son envergure, ne sera pas réalisé en un seul ensemble mais en plusieurs opérations d'aménagement. Les deux premières zones d'activités à faire l'objet de concertation sont :

**- la Sablonnière Nord : elle accueillera sur une 20 aine d'hectares des entreprises dans le domaine du mixte artisanal.**

**- Isover Sud : la zone accueillera sur une 15aine d'hectares des entreprises dans le domaine du mixte artisanal et/ou de l'industriel.**

Les objectifs poursuivis pour ces opérations d'aménagement sont les suivants : reconvertir les terrains actuellement en friche, redynamiser le site en développant l'emploi, améliorer l'image de la zone et son attractivité.

**Les deux projets feront l'objet d'une concertation** : informer et recueillir sur le projet et ses avancées l'avis de la population sur le site Internet de la CREA, mettre à la disposition du public les principaux documents d'étude, rédiger un article dans CREA le mag pour le projet la Sablonnière, mettre en place une exposition sur le territoire de la CREA, mettre en place un registre sur le lieu de l'exposition, organiser une réunion publique de présentation et d'échanges avec les personnes intéressées.

## Lancement de l'opération « parrainez un jeune » (bureau)

En partenariat avec les missions locales de Rouen, Elbeuf et Caux-Austreberthe, la CREA va proposer à ses salariés de participer à une nouvelle opération intitulée « Parrainez un jeune ». Le parrainage est un dispositif qui a fait ses preuves en matière d'insertion professionnelle et sociale des jeunes et en matière de lutte contre les discriminations. **Dix binômes seront constitués, avec concordance entre le profil du filleul et celui du parrain. Des moments d'échanges seront ainsi organisés pendant lesquels le parrain pourra conseiller et faire bénéficier le jeune de son réseau.** La durée du parrainage serait de 6 mois environ.

## Déploiement du réseau de bornes de charge pour véhicules électriques (bureau)

La CREA conduit, sur son territoire, un programme de promotion du véhicule électrique dénommé plan CREA'VENIR. Dans ce cadre, la CREA a installé six bornes ouvertes aux usagers :

- parking du Vieux-Marché
- parking de l'hôtel-de-ville
- parking haute vieille tour
- parking Kindarena du Mont Riboudet

### Etudes pour l'installation de nouvelles bornes de recharge sur le territoire de la CREA

Aux 4 emplacements déjà pourvus, la CREA a décidé d'implanter 30 points de recharge supplémentaires d'ici 2013/2014. La CREA souhaite en effet répondre aux nouveaux enjeux de déplacement sur son territoire de manière responsable, contribuer à diminuer les rejets de gaz à effets de serre et les nuisances sonores tout en continuant à soutenir la filière automobile.

La CREA et ERDF souhaitent s'associer afin d'organiser ce développement en prenant en compte plusieurs critères : les besoins de déplacement des habitants, la politique d'aménagement du territoire, le réseau public de distribution d'électricité... ERDF pourra apporter son expertise du réseau public d'électricité pour faciliter le développement des bornes de recharge sur le territoire. Cette collaboration permettra à la CREA de satisfaire les besoins des conducteurs tout en minimisant l'impact environnemental et les coûts de cette opération.

Des premiers emplacements de bornes ont été identifiés et seront confirmés grâce à cette étude :

- P+R Boulingrin
- P+R Rouges Terres
- P+R Zénith
- Périmètre théâtre des arts
- Périmètre de la gare
- Périmètre quartier Pasteur
- Place Joffre (emplacement où se trouvait la borne expérimentale)
- Place du 39<sup>ème</sup> RI (idem)
- Elbeuf (place Aristide Briand)

A noter également que les 4 pépinières d'entreprises de la CREA seront prochainement équipées de bornes.

## Logement

### Bilan 2012 du Programme local de l'habitat de la CREA

Le Programme local de l'habitat de la CREA définit pour la période 2012 – 2017 la politique de l'habitat de l'agglomération. Il s'agit de dresser le bilan de la première année de mise en oeuvre, 2012, selon les orientations suivantes :

#### - **Promouvoir un développement équilibré**

En 2012, plus de 2300 logements ont été mis en chantier sur le territoire de la CREA, avec une majorité de logements collectifs (65%). Au titre de la délégation des aides à la pierre 2012, 1100 logements locatifs sociaux ont été financés sur le territoire de la CREA pour un montant de subventions de plus de 2,6 millions d'euros. Au titre des aides propres de la CREA, 1200 logements sociaux ont été financés pour un montant de 6,3 millions d'euros.

#### - **Améliorer l'attractivité du parc**

Concernant la réhabilitation du parc social, la CREA a financé la réhabilitation de 396 logements sociaux pour un montant de subventions de 1 025 500 euros auxquels s'ajoutent 1,8 millions d'euros de crédits délégués par l'Etat.

#### - **Favoriser l'attractivité du parc et mieux répondre à l'ensemble des besoins**

Concernant l'accession sociale à la propriété, 74 logements ont obtenu un agrément Etat pour un prêt social location – accession. Une aide de 5000 euros sera versée par la CREA à chaque ménage accédant.

### Programme du logement social 2013

La CREA gère la délégation des aides à la pierre de l'Etat et organise à ce titre la programmation du logement social 2013. L'enveloppe annuelle prévisionnelle déléguée par l'Etat est de 2 279 471 euros pour la réalisation de 740 logements sociaux et 350 logements très sociaux. Les projets retenus sont les plus avancés et qui sont prioritaires pour les communes. Par ailleurs, il est recensé 320 demandes pour des logements destinés à la location- accession.

### Soutien de la CREA à la construction ou réhabilitation de logements *(bureau)*

- La CREA va verser une subvention de 278 000 euros à l'office public « Rouen habitat » pour la réalisation de 31 logements locatifs sociaux rue de la Motte et 34 situés avenue Jean Rondeaux à Rouen
- La CREA va attribuer une aide financière de 462 500 euros à l'office HLM Rouen Habitat pour la réhabilitation de 253 logements locatifs sociaux appartenant au groupe Ile Lacroix situés rue Stendhal, avenue Jacques Chastellain et Edmond Flamand à Rouen. Cette réhabilitation permettra notamment d'améliorer la performance énergétique des bâtiments.



- La CREA va verser une aide financière de 15 000 euros par an pendant 5 ans à la ville Rouen afin de l'accompagner dans l'Opération Programmée d'Amélioration de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) dans les quartiers Ouest.
- La CREA va également verser une aide financière de 15 000 euros par an pendant 5 ans à la commune d'Elbeuf-sur-Seine qui poursuit la rénovation de son parc privé de logements dans le cadre d'un OPAH-RU. L'objectif est de recomposer de friches industrielles, lutter contre l'habitat indigne et très dégradé, lutter contre la précarité énergétique, l'autonomie de la personne dans l'habitat.

## Taxe d'habitation sur les logements vacants

Depuis 2012, les établissements publics peuvent instaurer une taxe d'habitation sur les logements vacants sur le territoire de leurs communes dès lors qu'elles n'ont même pas elles-mêmes instauré cette taxe. Cette taxe a vocation à inciter les propriétaires à remettre sur le marché de l'immobilier des logements non occupés. **La loi de finances pour 2013 a durci le dispositif existant en ramenant la durée de vacance de 5 ans à 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année. L'assiette d'imposition sera la même que celle de la taxe d'habitation et le taux appliqué sera celui de la taxe d'habitation voté par la CREA en 2014 (8,35% en 2013).**

## Culture / tourisme

### Panoramas à Rouen : reconnaissance de l'intérêt communautaire

La CREA avec le soutien de la Région Haute-Normandie et en lien avec la ville de Rouen, souhaite développer un projet culturel d'envergure internationale pour enrichir l'offre culturelle et touristique de l'agglomération. Ce projet résulte de réflexions menées sur un possible accueil à Rouen d'œuvres de très grands formats recensés dans les réserves de grands musées nationaux. **Celles-ci ont débouché sur le travail d'un artiste allemand, Yadegar Asisi, qui propose des panoramas gigantesques originaux et spectaculaires présentant des vues circulaires de villes ou paysages réalisés sur des fondements scientifiques ou historiques.** Les œuvres de cet artiste rencontrent un très large succès public en Allemagne. Ce projet ambitieux, unique en France, sera porteur d'identité pour notre territoire et contribuera avec nos autres grands équipements culturels dont l'Historial Jeanne d'Arc à l'attractivité et au rayonnement de notre territoire et à celui de la Haute-Normandie.

**Ce projet artistique proposera 3 œuvres dont 2 déjà créées : « Amazonie », « Rome antique » et « Rouen médiéval ». Le coût de ce projet est estimé à 6,85 millions d'euros dont 3,85 millions d'euros au titre de la réalisation de la structure d'exposition.**

### La CREA verse une subvention de 6500 euros pour le festival NormandieBulle à Darnétal (bureau)

La 18<sup>e</sup> édition du festival de bande dessinées NormandieBulle, organisé par la ville de Darnétal se déroulera les 28 et 29 septembre 2013. La CREA propose une aide financière de 6500 euros. Par ailleurs, des séances de découverte et d'initiation à la bande dessinée seront organisées par l'équipe

du festival dans le cadre des Ateliers du mercredi. Un atelier sera également ouvert à la population lors des Visites d'ateliers d'artistes les 28 et 29 septembre 2013.

### **Installations d'écrans tactiles aux points touristiques du territoire (bureau)**

Afin d'assurer une accessibilité à l'offre touristique 24h/24 sur le territoire, l'office de tourisme Rouen vallée de Seine Normandie souhaite **équiper la place de la Cathédrale et les points d'information touristique du territoire (Duclair, Jumièges, Elbeuf et la Bouille) d'écrans mobile permettant d'accéder au site mobile de l'office de tourisme**. La CREA propose de verser une subvention de 33 150 euros pour ce projet.

## **Assainissement**

### **Travaux d'extension de la station d'épuration Emeraude**

Afin de faire face à des volumes d'eau de plus en plus importants à traiter, la CREA a lancé une étude afin d'évaluer les travaux d'extension nécessaires. L'étude conclut à la nécessité de porter le débit de la station de 85 000 m<sup>3</sup> par jour à 150 000 m<sup>3</sup> par jour. Le coût de l'opération s'élève à 38 140 000 euros HT. Ces travaux permettront ainsi de traiter les eaux diluées avant leur rejet en Seine, permettant de respecter encore davantage l'environnement.

### **Soutien aux petites communes**

- La commune de Belbeuf a décidé de construire une crèche de 12 places située rue du Clos Thomas. A terme, la structure pourra évoluer pour accueillir jusqu'à 17 enfants. La CREA va attribuer un fonds d'aide à l'aménagement de 85 746 euros à la commune de Belbeuf pour la réalisation de ce projet.
- La CREA propose également un fonds d'aide à l'aménagement de 10 215 euros à la commune de Freneuse pour la réalisation de travaux d'enfouissement électrique.
- La commune de la Bouille souhaite procéder à la réfection des sols et au remplacement des huisseries dans les bâtiments communaux. A ce titre, la CREA propose de verser une aide de 3339 euros. Par ailleurs, la CREA va verser une aide de 19 851 euros pour des travaux d'amélioration et de sécurisation de la voirie.
- La CREA propose une aide financière de 5677 euros à la commune de Montmain, pour entreprendre des travaux d'amélioration de l'éclairage public.

## **Finances**

### **Dotations de solidarité aux communes**

La dotation de solidarité communautaire (DSC) est un versement facultatif des établissements Publics en faveur des communes membres dans le but de favoriser la péréquation sur le territoire. **Ainsi la DSC de la CREA vient abonder les ressources actuelles de ses communes à hauteur de 9 251 014 euros pour 2013, en progression de 994 496 euros**. La part liée aux critères de solidarité en 2013 est de 6 498 810 euros, en hausse de 350 000 euros (+5,7%).

## Compte administratif

**La CREA affiche une situation financière très satisfaisante**, laquelle se caractérise par :

- un taux d'épargne brute de 25,3%
- un effort d'investissement important
- une capacité de désendettement de 3-4 ans

**En 2012, la CREA a accru de façon exceptionnelle son effort d'investissement (de 148 millions d'euros en 2011 à 213 millions d'euros en 2012).**

## **La CREA verse une subvention de 41 152 euros à la commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf pour la programmation du 15<sup>e</sup> festival Graine de public 2013**

*(bureau)*

La manifestation consiste à accueillir des compagnies régionales de spectacles en direction des publics jeunes, assurant une diversité des genres d'expression du spectacle vivant (musique, théâtre, cirque, danse, conte). Le budget total de la manifestation est estimé à 105 250 euros. La CREA vient également de poser la 1<sup>ère</sup> pierre de l'équipement culturel jeune public à Saint-Pierre-lès-Elbeuf appelé «Philippe Torreton » qui permettra notamment de développer le festival, d'accueillir d'autres spectacles et de nombreux cours de théâtre et de danse.

### **Contacts**

Marie MAHIEU-RIVALS

Attachée de presse CREA

02 32 76 69 03 / 06 20 87 51 83

marie.mahieu@la-crea.fr